Le 13 novembre 2017

Province de Québec, Ville de Rimouski

Monique Sénéchal Présidente d'élection

Le LUNDI treize novembre deux mille dix-sept, lors de la cérémonie d'assermentation des membres du conseil municipal, tenue en la salle du conseil de l'hôtel de ville à 20 h, madame Monique Sénéchal, en sa qualité de présidente d'élection, procède à la proclamation d'élection et à l'assermentation de monsieur Marc Parent, maire de la Ville de Rimouski, monsieur Sébastien Bolduc, conseiller du district numéro 1 – Sacré-Cœur, monsieur Rodrigue Joncas, conseiller du district numéro 2 – Nazareth, madame Jennifer Murray, conseillère du district numéro 3 – Saint-Germain, madame Cécilia Michaud, conseillère du district numéro 4 – Rimouski-Est, monsieur Jacques Lévesque, conseiller du district numéro 5 – Pointe-au-Père, monsieur Grégory Thorez, conseiller du district numéro 6 – Sainte-Odile, monsieur Jocelyn Pelletier, conseiller du district numéro 8 – Terrasse Arthur-Buies, monsieur Simon St-Pierre, conseiller du district numéro 9 – Saint-Pie-X, monsieur Dave Dumas, conseiller du district numéro 10 – Sainte-Blandine/Mont-Lebel et madame Virginie Proulx, conseillère du district numéro 11 – Le Bic.

ASSERMENTATION DES MEMBRES DU CINQUIÈME CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE RIMOUSKI

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE RIMOUSKI
Je, MARC PARENT, domicilié au 155, rue Gérard-Roussel à Rimouski, déclare so serment que j'exercerai mes fonctions de maire avec honnêteté et justice dans respect de la loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de Ville de Rimouski et que je m'engage à respecter les règles de ce code applicable après la fin de mon mandat.
Et j'ai signé :
ASSERMENTÉ DEVANT MOI, le 13 novembre 2017.
Monique Sénéchal Présidente d'élection
Je, SÉBASTIEN BOLDUC , domicilié au 370, rue du Bosquet à Rimouski, décla sous serment que j'exercerai mes fonctions de conseiller avec honnêteté et justidans le respect de la loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipal de la Ville de Rimouski et que je m'engage à respecter les règles de ce coapplicables après la fin de mon mandat.
Et j'ai signé :
ASSERMENTÉ DEVANT MOI, le 13 novembre 2017.

de la Ville de Rimouski et que je m'engage à respecter les règles de ce code applicables après la fin de mon mandat. Et j'ai signé :_____ ASSERMENTÉ DEVANT MOI, le 13 novembre 2017. Monique Sénéchal Présidente d'élection Je, JENNIFER MURRAY, domiciliée au 369, avenue Rouleau à Rimouski, déclare sous serment que j'exercerai mes fonctions de conseillère avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Ville de Rimouski et que je m'engage à respecter les règles de ce code applicables après la fin de mon mandat. Et j'ai signé :____ ASSERMENTÉE DEVANT MOI, le 13 novembre 2017. Monique Sénéchal Présidente d'élection Je, CÉCILIA MICHAUD, domiciliée au 25, 9e avenue à Rimouski, déclare sous serment que j'exercerai mes fonctions de conseillère avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Ville de Rimouski et que je m'engage à respecter les règles de ce code applicables après la fin de mon mandat. ASSERMENTÉE DEVANT MOI, le 10 octobre 2017. **RÉASSERMENTÉE DEVANT MOI**, le 13 novembre 2017. Monique Sénéchal

Présidente d'élection

Je, **RODRIGUE JONCAS**, domicilié au 276, rue des Mélèzes à Rimouski, déclare sous serment que j'exercerai mes fonctions de conseiller avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux

dans le respect de la loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Ville de Rimouski et que je m'engage à respecter les règles de ce code applicables après la fin de mon mandat.
Et j'ai signé :
ASSERMENTÉ DEVANT MOI, le 10 octobre 2017. RÉASSERMENTÉ DEVANT MOI, le 13 novembre 2017.
Monique Sénéchal Présidente d'élection
Je, GRÉGORY THOREZ , domicilié au 593, chemin des Prés Ouest à Rimouski, déclare sous serment que j'exercerai mes fonctions de conseiller avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Ville de Rimouski et que je m'engage à respecter les règles de ce code applicables après la fin de mon mandat.
Et j'ai signé :
ASSERMENTÉ DEVANT MOI, le 13 novembre 2017.
Monique Sénéchal Présidente d'élection
Je, JOCELYN PELLETIER , domiciliée au 460, rue Tessier à Rimouski, déclare sous serment que j'exercerai mes fonctions de conseiller avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Ville de Rimouski et que je m'engage à respecter les règles de ce code applicables après la fin de mon mandat.
Et j'ai signé :
ASSERMENTÉ DEVANT MOI, le 13 novembre 2017.
Monique Sénéchal Présidente d'élection

Je, **JACQUES LÉVESQUE**, domicilié au 1030, rue du Jalobert à Rimouski, déclare sous serment que j'exercerai mes fonctions de conseiller avec honnêteté et justice

Je, KAROL FRANCIS , domicilié au 335, avenue Sirois à Rimouski, déclare sous serment que j'exercerai mes fonctions de conseiller avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Ville de Rimouski et que je m'engage à respecter les règles de ce code applicables après la fin de mon mandat.
Et j'ai signé :
ASSERMENTÉ DEVANT MOI, le 13 novembre 2017.
Monique Sénéchal Présidente d'élection
Je, SIMON ST-PIERRE , domicilié au 500, rue Claude-Léveillée à Rimouski, déclare sous serment que j'exercerai mes fonctions de conseiller avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Ville de Rimouski et que je m'engage à respecter les règles de ce code applicables après la fin de mon mandat.
Et j'ai signé :
ASSERMENTÉ DEVANT MOI, le 13 novembre 2017.
Monique Sénéchal Présidente d'élection
Je, DAVE DUMAS , domicilié au 984, Route des Pionniers à Rimouski, déclare sous serment que j'exercerai mes fonctions de conseiller avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Ville de Rimouski et que je m'engage à respecter les règles de ce code applicables après la fin de mon mandat.
Et j'ai signé :
ASSERMENTÉ DEVANT MOI, le 13 novembre 2017.
Monique Sénéchal Présidente d'élection

Je, **VIRGINIE PROULX**, domiciliée au 263, rue Sainte-Cécile-du-Bic, déclare sous serment que j'exercerai mes fonctions de conseillère avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Ville de Rimouski et que je m'engage à respecter les règles de ce code applicables après la fin de mon mandat.

Et j'ai signé :	
ASSERMENTÉE DEVANT MOI, le 13 novembre 201	7.
Monique Sénéchal Présidente d'élection	

Suite à leur assermentation, monsieur le maire, les conseillères et conseillers livrent leur premier message aux citoyennes et citoyens rimouskois.

Un vin d'honneur est offert aux citoyens présents à la suite de la cérémonie d'assermentation et de la séance publique de ce jour.

Avant de clore pour le vin d'honneur, la séance s'est poursuivie pour le traitement des trois points inscrits à l'ordre du jour de la séance ordinaire et la tenue de la période de questions.

Messieurs Claude Périnet, directeur général, et Sylvain St-Pierre, directeur des ressources financières et trésorier, sont présents à cette séance.

2017-11-931

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL – ANNÉE 2018

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Dave Dumas, appuyé par la conseillère Jennifer Murray et résolu à l'unanimité d'adopter le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal de la Ville de Rimouski, pour l'année 2018, lesquelles, sauf dans le cas de fêtes légales, se tiennent les lundis à 20 h, à savoir: 22 janvier; 5 et 19 février; 5 et 19 mars; 3 et 16 avril; 7 et 22 mai; 4 et 18 juin; 3 juillet; 20 août; 4 et 17 septembre; 1er et 15 octobre; 5 et 19 novembre et 3 et 10 décembre 2018.

2017-11-932

NOMINATION - COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Rodrigue Joncas, appuyé par le conseiller Sébastien Bolduc et résolu à l'unanimité de nommer, pour une période de deux ans, à titre de membre du comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Rimouski, madame Virginie Proulx, conseillère et monsieur Dave Dumas, conseiller.

2017-11-933

NOMINATION – CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE BIC/SAINT-FABIEN

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jocelyn Pelletier, appuyé par le conseiller Karol Francis et résolu à l'unanimité de nommer madame Virginie Proulx, conseillère, à titre de représentante de la Ville de Rimouski, à la Corporation de développement touristique Bic/Saint-Fabien.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire répond aux questions et commentaires formulés par deux citoyens présents.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Après avoir traité tous les sujets à l'or 20 h 43.	dre du jour, monsieur le maire lève la séance à
Mana Banant marina	Manipus Of a falsal anatti Nasada la Villa
Marc Parent, maire	Monique Sénéchal, greffière de la Ville